

# Compte rendu

## Conseil d'établissement du 26/6/2014

**Présidée** par Myriam FOUILLOT

**Présents** : salariés OGEC : GAGNOU Nadine et LAUDRIN Carole, VERDUZIER Gérard  
enseignantes : MAURY Carole, DE LIMA Ana-Maria, LAIGNELOT Sibille, et  
POULAIN Sandrine (secrétaire), JACCARD Sylvain  
VERNET Odile, la présidente d'APEL et BECKER Stéphane président d'OGEC

**Excusés** : Mr Biasiori-Poulanges, directeur Diocésain ; Irène Boillon salariée OGEC

Ont été abordés les points suivants :

### **Présentation du calendrier 2014/2015**

Rentrée des enseignants le 29 août 2014 et des élèves le 1er septembre 2014.  
Les dates des vacances sont celles du calendrier de l'éducation nationale. Le pont du 11 novembre sera rattrapé le mercredi 12 novembre et celui de l'ascension le 1er septembre.

### **L'ASH :**

Carole MAURY sera présente sur deux matinées (mardi et vendredi, à confirmer) pour libérer la salle informatique qui accueillera le décroisement des GS.

### **Eveil à la foi:**

Sylvain JACCARD continue les préparations aux sacrements, les enseignants feront l'éveil à la foi dans leur classe ou pourront le proposer aux parents volontaires. A savoir que Dominique BURREN s'est proposée pour l'année à venir.

### **Mouvement du personnel :**

Mutation d'Ana-Maria DE LIMA. Il y aura donc un nouvel enseignant qui n'est à ce jour pas encore connu.

Madame FOUILLOT aura trois jours de décharge (1 jour de direction et 2 de responsabilité du 1er degré) qui seront assurés par un(e) suppléant(e).

### **La restauration :**

Toutes les écoles privées ont changé de fournisseur. Un contrat a été signé avec API-restauration.

Le repas sera composé d'une entrée, d'un plat, d'un fromage et d'un dessert. Le tarif reste inchangé pour les primaires, mais a été diminué pour les maternelles : pour les réguliers 3,90€ pour les primaires et 3,70€ pour les maternelles, et pour les occasionnels 4,30€ pour les primaires et 4,10 pour les maternelles.

De plus la société fournira les sacs poubelles, les produits d'entretien. Le pain sera également fourni par API-restauration mais il reste à déterminer quel sera le boulanger fournisseur (Saint-Martin souhaiterait la boulangerie Truchassout).

### **Effectifs de rentrée :**

TPS/PS/MS/ : 22 élèves (dont 2 TPS, 11 PS et 9 MS)

GS/CP : 24 élèves (dont 10 GS et 14 CP)

CP/CE1/CE2 : 25 élèves (dont 5 CP, 11 CE1 et 9 CE2)

CM1/CM2 : 26 élèves (dont 14 CM1 et 12 CM2)

Il faut noter l'éclatement du groupe CP qui a été décidé en concertation pour soulager l'effectif. Les élèves qui seront dans le triple niveau ont été choisis pour leur autonomie au travail et leur maturité. Madame FOUILLOT a précisé que les élèves seront et feront du CP.

### **Site de l'école :**

On peut déjà y trouver le calendrier scolaire et les fournitures scolaires pour la rentrée. A noter que les fournitures scolaires pour la classe de GS seront communiquées ultérieurement .

### **Projet pédagogique pour l'année 2014/2015 :**

Le jeu : tous les jeux qu'ils soient théâtraux, sportifs, de société...

Avec en fin d'année, un concours du style « Question pour un champion », dont les questions auront été écrites par les enfants de tous les niveaux. Dans chaque classe, sera élu le champion de classe. Puis en fin d'année un grand final opposera les champions de classe pour déterminer qui sera le champion de l'école. L'APEL s'associera à ce projet. Projet de renouvellement des jeux de cour pour les maternelles et les primaires.

### **Nouvelle organisation des rythmes scolaires :**

La semaine reste à 4 jours.

L'équipe enseignante propose une nouvelle organisation des journées de classe :

Garderie de 7h15 à 8h15

Temps d'accueil personnalisé de 8h15 à 8h45

Cours en classe de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Garderie de 17h00 à 18h30 pour les maternelles

Etude de 17h00 à 18h00 et garderie de 18h00 à 18h30 pour les primaires

\*Le temps d'accueil pourra être un temps de récréation sous la surveillance de Nadine ou un temps en classe qui sera soit un APC, soit une activité libre (bibliothèque, révision de leçon, ne rien faire...), soit un atelier.

Pour les ateliers il faudra s'inscrire (volontariat ou obligé si APC), après une préparation dans leur classe, des élèves iront dans les autres classes (deux par classe). Ces ateliers peuvent se décliner en aide aux maternelles, aide à la lecture aux CP, jeux divers... .

Le rythme retenu est :

Période 1 : ce sont les élèves de CM qui iront dans les autres classes (sauf jeudi car EPS)

Puis les élèves de CE1/CE2 pour la période 2, ensuite les élèves de GS/CP pour la période 3, enfin les élèves de TPS/PS/MS pour la période 4.

\*les cours se dérouleront ainsi : le matin les matières fondamentales et l'après-midi les matières « secondaires » ; les récréations du matin ne changent pas, mais pour l'après-midi elles seront à l'appréciation de l'enseignant (soit pour ne pas couper une leçon en cours, soit suite une baisse de l'attention des élèves). Le créneau 15h30/16h00 reste aux maternelles afin qu'ils gardent le bénéfice d'être seuls en récréation.

\*L'étude reste une étude surveillée, en effet le coût d'une étude dirigée (avec un enseignant) est trop important pour l'OGEC.

### **Fête de l'école 2015 :**

La date a été arrêtée au 26 juin 2015. Le choix du vendredi est pour libérer le week-end souvent pris pour les spectacles de fin d'année des activités péri-scolaires, et aussi pour

que les parents qui travaillent le samedi soient présents pour le spectacle de leurs enfants.

Bien que restant à confirmer, le déroulement serait jeux entre enfants (avec animateur) l'après-midi, suivrait le spectacle entre 17h30/18h et enfin le repas.

### Travaux et achats :

\*Classe de GS/CP

La mairie est passée pour évaluer les travaux à réaliser dans la classe de GS/CP. Pour les sols la mairie ne peut effectuer les travaux car il faut une machine à souder qu'elle ne possède pas. Des appels à des entreprises ont donc été lancés pour obtenir des devis. A la fin de ces travaux la mairie fera la peinture des murs (nuancier de couleurs en attente).

Le mobilier de la classe sera aussi renouvelé.

\*les ordinateurs devraient être branchés (branchement attendu depuis deux ans).

\*La sonnette extérieure sera changée et sera audible dans la cour de récréation( plus besoin de se déplacer avec le récepteur).

\*La sonnette de récréation sera reliée à un minuteur programmable.

\*D'autres travaux sont en cours de réflexion tels que la rénovation de la cour de récréation.

### Relecture et changement du règlement intérieur :

Les changements apportés sont :

#### I les horaires :

Horaires des cours :

Temps d'accueil : 8h15 à 8h45

-le matin:8h45 à 12h00

Les portes seront fermées à 8h45 et à 13h30 ainsi qu'à 12h15 et 13h15.

Le paragraphe « Seuls les enfants...à entrer dans l'école » est supprimé.

#### II Absences, assiduité et retards

Toute absence doit être signalée au plus vite par téléphone avant 8h45

Devant la recrudescence des retards , mettre en gras la phrase : « Tout retard doit être exceptionnel »

#### III les repas :

Un service de restauration fonctionne dans l'école de 11h45 à 13h15.

#### IV la collation et les goûters

Changement d'horaire pour le petit encas qui sera pris avant 8h45 (si l'enfant n'a pas pris son petit déjeuner.)

#### VI la discipline

Devant la recrudescence de rouleaux papiers hygiéniques retrouvés dans les cuvettes des WC, le conseil réfléchit à utiliser des paquets de feuilles de papier hygiénique. Pour le savon le conseil souhaiterait l'utilisation de boules de savon fixés aux murs pour éviter le gaspillage.

Dans le paragraphe intitulé « interdiction » ont été ajoutés les termes mensonges et moqueries.

## VII Les sanctions

Les lignes 1 à 4 ont été supprimées, une réflexion sera envisagée à la rentrée avec les enfants sur les différentes sanctions qui pourront être mises en places

Un cahier de suivi des sanctions sera tenu par la directrice afin d'éviter un sentiment d'impunité par certains élèves. Dans ce cahier seront inscrits les avertissements oraux, écrits, convocation des parents, renvoi temporaire ou définitif.

Bilan de l'APEL dressé par Madame VERNET :

Tout d'abord le bureau s'est rétréci au long de l'année perdant ainsi un membre (7 puis 6 membres).

L'équipe était active, chacune avait un rôle précis et complémentaire. Le retour de la part des parents était positif vis-à-vis de l'APEL.

Mais la charge est lourde d'autant plus ressentie que l'équipe précédente n'a pas partagé son expérience. Sentiment de la part du bureau d'être « un tiroir caisse ». Les membres souhaiteraient pouvoir organiser des conférences pour les parents, ou d'autres actions. Il faudrait aussi déterminer le rôle de chacun (APEL, enseignants, parents).

Au niveau financier l'APEL a déboursé 1140€ pour les cars pour Cadouin et Lascaux .

A la rentrée il y aura l'élection d'un nouveau bureau.